



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

À la session ordinaire du 4 février 2013

Étaient présents :

le maire	M. Robert Duteau
les conseillères et conseillers :	Mme Sylvie Faille Mme Estelle Muzzi M. Jean-Louis Tinant M. Daniel Garceau
Absent les conseillers	M. Stéphane Bessette M. Michel Lejour

formant quorum sous la présidence du maire.

Aussi présent, le Directeur général, secrétaire-trésorier, M. Daniel Striletsky

Prière

RÉSOLUTION 2013-25

Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit adopté l'ordre du jour de la session ordinaire du 4 février 2013 en rajoutant au point 9 divers – demande de couper des branches de la piste cyclable.

1. Adoption de l'ordre du jour de la session ordinaire du 4 février 2013
2. Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 14 janvier 2013
3. Acceptation et paiement des comptes du mois de janvier 2013
4. Résolution : Entente de services avec les Laboratoires d'analyses S.M.
5. Service Incendie Pompiers et Premiers Répondants :
6. Voirie :
7. Parc Régional :
 - Résolution : Soumission pour location et/ou l'achat d'une nouvelle dameuse
 - Résolution: Accès et tube gratuit - 1 fois par an - École St-Bernard et Service de garde
 - Résolution: Subvention emploi d'été pour étudiant
 - Résolution : Annonce pour nouveaux animateurs de camp de jour si nécessaire
8. Bibliothèque :
9. Divers:
 - Dépôt du Plan triennal de la Commission Scolaire des Grandes-Seigneuries
 - Demande de commandite : Fabrique St-Bernard
 - Demande de commandite : UPA
10. Correspondance
11. Période de questions

RÉSOLUTION 2013-26

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit adopté le procès-verbal de la session ordinaire du 14 janvier 2013.

RÉSOLUTION 2013-27

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soient acceptés et payés les comptes de janvier et début février 2013 faisant partie de la liste en annexe.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

Du chèque 45288 au chèque 45432 inclusivement, le total est:.....97 952,17\$
Le fonds de roulement est de.....550 000,00\$
Le montant disponible au fonds de roulement pour 2013 est de 430 000,00\$
Les intérêts du mois ne sont pas encore comptabilisés.

RÉSOLUTION 2013- 28

Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit renouvelé pour 2013 le contrat de prise d'échantillons et d'analyses d'eau conforme au règlement sur la qualité de l'eau potable Q-2, r.40 avec Laboratoires d'analyses S.M. Inc.

RÉSOLUTION 2013- 29

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit loué, de Snö Innovation, un véhicule Bombardier Plus MP 1999 pour la période du 7 février au 30 mars 2013 pour le Parc Régional Saint-Bernard tel qu'à la proposition soumise, pour un montant de base de 9 500,00\$ pour 125 heures, que soit facturé 79,00\$ de l'heure pour les heures dépassant les heures de location de base avec taxes en sus. Que soit émis un dépôt de garantie remboursable de 5 000,00\$.

RÉSOLUTION 2013- 30

Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit autorisé, une fois par année, l'accès gratuit aux élèves de l'école primaire de Saint-Bernard ainsi qu'aux enfants de son service de garde, une sortie au Parc Régional Saint-Bernard sans frais d'entrée ni de location de tube.

RÉSOLUTION 2013-31

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit faite une demande de subvention auprès du programme « Emplois d'été Canada » pour 2 étudiants pour combler les postes d'animateur de camp de jour pour la saison estivale de 2013 et que le personnel du bureau soit autorisé à préparer la demande et à signer les documents pertinents au nom et pour le compte de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle.

RÉSOLUTION 2013- 32

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit publié un appel d'offre de candidatures pour le poste d'animateur (trice) de camp de jour pour la saison estivale 2013, si nécessaire, suite à un non-retour du personnel de 2012 ou à l'augmentation des inscriptions qui justifieraient l'embauche de personnel supplémentaire.

RÉSOLUTION 2013- 33

Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit achetée une publicité de ½ X 6 pouces au coût de 240,00\$ au feuillet paroissial de la fabrique Saint-Bernard-de-Lacolle pour l'année 2013. Que cette publicité, de ce format, soit renouvelée pour les années subséquentes de publication du feuillet ou jusqu'au cas contraire exprimé par voie de résolution.

RÉSOLUTION 2013- 34

Il est proposé et résolu à l'unanimité que soit faite, à la MRC des Jardins de Napierville, une demande d'autorisation pour couper des branches le long de la piste cyclable. Que ces travaux seront effectués par le



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Bernard-de-Lacolle

No de résolution
ou annotation

personnel de la municipalité ou par le club de motoneige les Kangourous de Saint-Bernard.

Présentation de la correspondance.

LE CONSEILLER M. DANIEL GARCEAU INVOQUE UN POTENTIEL DE CONFLIT D'INTÉRÊT EN CE QUI REGARDE LA PRISE DE DÉCISION QUI SUIT ET SE RETIRE.

RÉSOLUTION 2013- 35

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soit modifiée la résolution 2011-177 en ajoutant le texte suivant, exigé par le MDDEP : « Que la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle ne s'objecte pas à la délivrance du certificat d'autorisation ».

LE CONSEILLER M. DANIEL GARCEAU REPREND SA PARTICIPATION AUX DÉLIBÉRATIONS.

- Ouverture de la période des questions par le président
- Mme Gamache intervient au sujet des puits et de la réglementation de la municipalité de Saint-Bonaventure.
- N'ayant pas d'autres interventions le président clos la période des questions.

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit levée la session ordinaire du 4 février 2013.

M. Robert Duteau
Maire

M. Daniel Striletsky
Directeur général, secrétaire-trésorier